

**Extrait des délibérations
de la Commission de la Formation et de la Vie Universitaire du Conseil Académique
de l'Université Grenoble Alpes
Séance plénière du mardi 14 avril 2020**

D02_140420

L'an deux mil vingt, le quatorze avril à seize heures, la Commission de la Formation et de la Vie Universitaire du Conseil Académique de l'Université Grenoble Alpes était rassemblée en séance plénière, au moyen d'une visioconférence, sous la présidence de Caroline BERTONECHE, Présidente du Conseil Académique.

Point à l'ordre du jour : Approbation de la composition et des attributions de la Commission Vie Étudiante

Présidente de séance : Caroline BERTONECHE

Membres présents : Virgile CHASSAGNON, Nicolas DOUAY, Pascale HOFFMANN, Thierry KLEIN, Sophie LAMBERT-LACROIX, Véronique MOLINARI, Zineb SIMEU-ABAZI, Jean BRETON, Bernard BRUNET, Jennifer BUYCK, Fanny COULOMB, Gwenaël DELAVAL, Fabienne HANS, Sylvie MARTIN-MERCIER, Laurence VIANES, Virginie ZAMPA, Jacky CUVEX-COMBAZ, Souad HOUAMA, Cédric LAURENT, Marie-Carmen MOLINA, Richard MONVOISIN, Sylvie VIANNET, Bartimée BOSSON, Joséphine BOURGEOIS, Hanane BOURKHA, Séverin CONSTANT-MARMILLON, Martin COSTE-CLEMENT, Noémie DUTILLEUL, Alexis FAYOLLE, Marie FERNANDEZ, Sacha GOUILLET-VEUX, Nathan JAEGER, Emmy MARC, Loona MOURENAS, Elise PAUCOD, Hugo PREVOST, Raphaël PUYGRENIER, Emeline TRASBOT, Karine HERTZLER.

Membres représentés : Florence CHARBONNIER (procuration à Nicolas DOUAY), Didier PINEL (procuration à Sylvie MARTIN-MERCIER).

Membres absents ou excusés : tous les autres membres.

Rapporteur : Caroline BERTONECHE, Présidente du Conseil Académique.

Il est convenu de modifier la composition de la Commission Vie étudiante afin que l' élu doctorant soit désigné par la CFVU parmi les élus doctorants de la Commission Recherche ou du Conseil du Collège des études doctorales.

La composition et les attributions de la Commission Vie Étudiante sont soumises au vote.
Le résultat est le suivant :

Membres en exercice (dont président de séance)	47
Membres présents (dont président de séance)	40
Membres représentés	2
Nombre de votants	42
Voix favorables	31
Voix défavorables	7
Abstentions ou refus de prendre part au vote	4

Après en avoir délibéré, la commission de la formation et de la vie universitaire approuve à la majorité de ses membres présents et représentés, la composition et les attributions de la Commission Vie Étudiante.

Fait à St Martin d'Hères, le 16 avril 2020

Le Directeur général des services



Joris Benelle
Le directeur général des Services

Joris BENELLE

Publié le : 07/05/2020

Transmis au Rectorat le : 07/05/2020

**ANNEXE DE L'EXTRAIT DES
DÉLIBÉRATIONS
N°D02_140420**

Rappel statuts

- ▶ Statuts : CVE est une formation du CAc (paragraphe 3)
- ▶ Art 52 : Une commission vie étudiante est créée par **délibération de la commission de la formation et de la vie universitaire** qui en fixe la **composition** et les modalités de désignation de ses membres. Elle décide également des **compétences** qu'elle lui délègue parmi celles dans le champ de la vie universitaire mentionnées à l'article 49 sans pour autant pouvoir lui déléguer **l'intégralité de ces dernières**.

Missions de la Commission vie étudiante

- ▶ Proposition de périmètre CVE et de délégations de la CFVU (statuts de l'EPE)
 - 10. (CFVU) Adopte les mesures globales permettant aux étudiants de développer des activités culturelles, sportives, associatives et de diffusion de la culture scientifique, technique et industrielle ;
 - 11.(CFVU) Adopte les mesures globales permettant le soutien de la vie associative des étudiants ;
 - 12. (CFVU) Propose des orientations de nature à améliorer les conditions de vie et d'étude des étudiants (**hors pédagogie**), notamment les mesures relatives aux activités de soutien, aux œuvres universitaires et scolaires, fait des propositions en ce qui concerne les services médicaux et sociaux
- Elabore la politique de la vie étudiante, rédige un schéma directeur de la vie étudiante
- Pilote et évalue la politique de vie étudiante (définition des indicateurs, etc)
- Pilote l'utilisation des moyens dédiés à la vie étudiante dans le respect de l'enveloppe et du cadre stratégique défini par le conseil d'administration,
- Pilote la programmation et le bilan CVEC sur proposition du comité ressource CVEC qu'elle soumet au conseil d'administration

Composition

- ▶ Pilotage : VPVE + VPE
- ▶ Secrétariat de séance par DVE
- ▶ 3 élus étudiants titulaire et 3 élus étudiants suppléants : désignés par la CFVU parmi élus CFVU ou CA
- ▶ 1 élu doctorant : ~~désigné par le CED~~ désigné par la CFVU parmi les élus doctorants de la commission recherche ou du Conseil du CED
- ▶ 2 élus personnels : désignés par la CFVU dont un issu des personnels élus de la CFVU et un issu des personnels élus du CA
- ▶ 6 VPE et équivalent des composantes académiques
- ▶ 6 représentants des composantes académiques (Directeur composante ou Directeur administratif ou VPVE et équivalent)
- ▶ 1 VPE CROUS
- ▶ 1 direction générale du CROUS
- ▶ 4 VP : VP Valence, VPCST, VP RSE, VP RTI
- ▶ Collectivités invitées : Metro, Valence, Région
- ▶ Invités : Rectorat, DGS, DGDF, ADUDA, DCCST, DGDRTI, DGD BAPSO, DirCom, SUAPS, CSU, SAH, CED, VP Numérique, VP Santé, VP Finance, CM OEIP +/- CM à venir
- ▶ 26 membres (12 étudiants soit 46%) + 19 invités
- ▶ Au moins 2 fois par an